

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

***Lancement du Fonds collectif des entreprises du Parc industriel et portuaire de Bécancour***

**Une initiative rassembleuse pour soutenir les initiatives du milieu**

**Bécancour, 4 mai 2026** – Un regroupement d’entreprises du territoire de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) s’unit et lance le tout premier appel à projets du Fonds collectif des entreprises du Parc industriel et portuaire de Bécancour.

Ce lancement marque une étape importante pour le milieu, il rassemble des entreprises engagées autour d’une vision commune, soit, celle de soutenir des projets porteurs qui contribueront concrètement au mieux-être et au développement durable de la communauté.

Pour l’appel à projets 2026, onze entreprises contributrices se sont jointes au Fonds et formeront le comité de sélection chargé d’analyser les projets soumis. Cette démarche collaborative offre aux entreprises des outils additionnels pour appuyer des projets alignés avec leurs valeurs tout en renforçant leur engagement social sur le territoire. Le président-directeur général de la SPIPB, Donald Olivier, avait d’ailleurs pu mesurer l’intérêt du milieu corporatif grâce au Défi Desjardins 2025, qui a servi de tremplin à la création du Fonds.

**Entreprises contributrices**

Aluminerie de Bécancour	Arkema	Desgagnés Logistik (Bécancour)
Excavations Tourigny	Gestion 3LB	Matériaux Avancés Mirae Canada
Nemaska Lithium	QSL	Selto Distribution
Ultium CAM	SPIPB	

« En unissant les entreprises au sein du Fonds collectif, nous démontrons que la force du nombre peut transformer nos ambitions en actions concrètes. Grâce à cette initiative, nous pourrons, entre autres, compter sur de nouvelles sommes provenant du milieu corporatif qui seront investies auprès de la population. Ensemble, nous multiplierons l’impact des entreprises du territoire et soutiendrons des initiatives qui feront la différence ici, chez nous. » Donald Olivier, PDG de la SPIPB.

Pour cette première édition, un total de 74 500 \$ sera dirigé vers les organismes. L’appel à projets sera lancé au printemps de chaque année, permettant un soutien récurrent aux initiatives du milieu. Sur un horizon de cinq ans, le Fonds vise à investir 300 000 \$ auprès d’organismes reconnus, afin de répondre aux besoins de la communauté et de renforcer leur capacité d’action.

**Une mission tournée vers l’impact positif**

Le Fonds vise à appuyer des initiatives structurantes portées par des organismes reconnus, capables de générer des retombées durables, mesurables et significatives pour les communautés locales.

Guidé par la collaboration, l'ancrage territorial et le leadership collectif, le Fonds poursuit plusieurs objectifs concrets :

- Accroître l'impact des contributions financières destinées au milieu;
- Soutenir des projets alignés avec les priorités du territoire et les valeurs du Fonds;
- Assurer une gestion rigoureuse, équitable et transparente des sommes octroyées;
- Créer un positionnement fort, crédible et mobilisateur;
- Devenir un moteur de développement économique responsable.

### **Territoires et thématiques admissibles**

Le Fonds s'adresse aux organismes reconnus et priorise les projets provenant tout d'abord du territoire de la Ville de Bécancour et de la MRC de Bécancour pour ensuite viser la MRC Nicolet-Yamaska, ainsi que le reste du Centre-du-Québec (MRC de l'Érable, Arthabaska et Drummond) et une portion de la Mauricie (MRC de Trois-Rivières, les Chenaux, Maskinongé et Shawinigan).

Les projets devront être liés à l'une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- Culture
- Éducation
- Saines habitudes de vie et sportives
- Environnement et développement durable
- Initiatives issues des Premières Nations

Le Fonds est administré en collaboration avec la Fondation Québec Philanthrope, qui offre une plateforme permettant la mise sur pied d'une fondation privée de façon simple et efficace.

### **Les investissements en chiffres**

Incluant le fonds collectif, les entreprises industrielles et de services du territoire de la SPIPB réinvestissent plus d'un million de dollars dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. De ce montant, les trois quarts proviennent de l'Aluminerie de Bécancour.

Plusieurs organisations mettent également en place des programmes de bénévolat au sein de leurs équipes, permettant d'offrir des heures de travail au bénéfice d'organismes et d'événements locaux. Cela reflète donc un engagement soutenu de la part des entreprises industrielles et de services pour le soutien de diverses initiatives provenant du milieu.

### **Période de l'appel à projets 2026**

L'appel à projets 2026 se déroulera du **lundi 4 mai au vendredi 5 juin 2026**.

Les organismes souhaitant déposer un projet sont invités à consulter le site web **[www.spipb.com/fr/fonds-collectif](http://www.spipb.com/fr/fonds-collectif)**, afin de prendre connaissance des critères d'admissibilité et des documents requis.

Pour prendre de plus amples informations au sujet de l'appel à projets, les organismes peuvent également communiquer avec l'équipe de la SPIPB au 819 294-6656.

**Source :**

Marie-Noëlle Bourque

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

819 294-6656